

SALLE BERLIOZ : POSE DE RIDEAUX ANTI-SOLAIRE DANS LA SALLE DU RESTAURANT

Monsieur RAVERDEL, 1er Adjoint, expose à l'Assemblée la nécessité de poser des rideaux anti-solaire sur la face sud de la cantine scolaire, afin de permettre aux enfants de prendre leurs repas dans de bonnes conditions lorsque les beaux jours reviendront.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,

- décide de donner un accord de principe pour la réalisation de ces travaux,
- de réunir la commission des travaux à brève échéance afin de choisir les coloris les mieux adaptés à l'esthétique du local et à son environnement.

La Commission se voit également confier la tâche d'examiner l'isolation phonique de la salle Berlioz.

Elle devra proposer en outre un système de fléchage du bâtiment et envisager la pose de plaques au nom des salles.